CETTE ILLUSTRÉ

Revue Artistique et humoristique

Paraissant le Samedi de Chaque Quinzaine

GALERIE DES ARTISTES DU THÉATRE

CROQUIS A LA PLUME & AU CRAYON

ALBUM
de Types
et
CÉLÉBRITÉS

30 Centimes

SAMEDI 26 AOUT 1876

N.° 14

COLLECTION
de Charges
et
CARICATURES

30 Centimes

Imp.rie Boehm & Fils

Cette & Montpellier

AVIS

Notre prochain numéro du 9 septembre contiendra le portrait et la biographie de

AUDIBERT dit l'*Espérance*

célèbre jouteur, faisant partie depuis 1858 du Jury des joutes.

NOTA. — Nous avons fait tirer une cinquantaine d'exemplaires de notre supplément sur papier spécial et en teinte noire, à la demande des personnes qui désirent les colorier. On trouvera ces exemplaires chez M. Patras, libraire, où les dessins originaux sont exposés.

Nous recevons de M. ALBERT CASTELNAU, député, dont nous avons donné le portrait dans notre numéro du 22 Juillet, les charmantes lignes qui suivent :

Monsieur et cher concitoyen,

Je ne saurais trop vous remercier des beaux portraits que vous avez bien voulu m'adresser. J'en suis doublement reconnaissant, et pour le mérite de l'œuvre, et pour la bienveillante attention qui l'a inspirée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

ALBERT CASTELNAU.

Paris, le 10 août 1876.

MARTIN

Le Gaucher du Bordigue.

Peu de jouteurs peuvent montrer d'aussi nombreux trophées que MARTIN, dit le Gaucher du Bordigue. Depuis 1858 jusqu'en 1865 il a remporté tous les ans la lance et le pavois d'honneur sur de rudes adversaires, quelques-uns aussi solides que lui, qui ont pu lui meurtrir la poitrine, mais qui ne sont venus à bout ni de sa force ni de son habileté. Le 10 septembre 1865 il gagna une prime de 200 francs. En 1868 il obtint une somme égale offerte au vainqueur par les habitués du Café Divan. En 1873 il eut affaire surtout au gaucher du quartier haut et ne parvint à le vaincre qu'à la seizième passe. La journée fut pénible, mais la victoire en valait la peine. Indépendamment de l'accolade traditionnelle de M. le Maire, il eut 200 fr., et le prix ordinaire. L'année dernière CATOLA, un des frères Isoird, lui a fait toucher le pavois. Cette défaite inattendue n'a rien enlevé à son mérite de jouteur. Il peut s'enorgueillir de n'avoir pas encore mouillé sa chemise.

Il s'est fait connaître, en outre, à Castelnau et à Beaucaire, en 1866, ce qui lui valut 400 fr.

Malgré tous ces succès qui se légitiment par leur nombre, et son incontestable supériorité, Martin n'est pas aimé dans notre ville.

Depuis longtemps on désire sa chute, on applaudit au moindre ébranlement qu'il reçoit, on accueille avec des huées ses plus beaux coups de lance. Que lui veut-on en somme ? Voici ce qu'à ce sujet nous écrivions il y a trois ans dans la *Vague* :

« On lui reproche de ne pas être un jouteur loyal et de ruser trop souvent, soit en frappant le pavois de ses adversaires sur les bords pour les faire pivoter sur eux-mêmes ou leur plier les genoux, soit en détournant le sien pour que les coups reçus ne portent que dans le vide. Ces reproches ne nous paraissent pas sérieux. De deux choses l'une, en effet ; ou bien on a le droit de toucher sur toute la surface du pavois, ou bien sur le milieu seulement. Dans le premier cas, Martin a admirablement jouté, et il ne méritait que des *bravos* ; dans le second, s'il n'agissait pas loyalement, il fallait le faire descendre ou ne pas lui décerner les prix. Le Jury s'est prononcé, l'a proclamé vainqueur — et nous sommes heureux de nous incliner devant sa décision. »

Nous n'ajouterons plus qu'un mot. Il doit en être des joutes comme de l'escrime. La force brutale est une belle chose, mais l'adresse a autrement de valeur, et de même que tous les coups de bouton donnés dans le plastron sont valables, de même tous les coups de lance donnés sur la surface entière du pavois sont excellents. Le contraire ne se comprendrait pas.

Le *Gaucher* ne joutera pas cette année : il fera partie du jury, ainsi que l'*Espérance*. Si ce dernier était le type du beau jouteur, Martin restera le modèle du jouteur habile. Notre génération en conservera un impérissable souvenir, ainsi que de tant d'autres qui forment autour de lui le plus brillant cortége.

CHANOINE

Le Gaucher du quartier haut.

De tout temps il a existé une rivalité entre les jouteurs de Cette. Divisés au siècle dernier en jeunes gens et hommes mariés, ils frappaient fort et ferme, et, comme de nos jours, l'avantage restait généralement aux jouteurs d'un âge mûr plutôt qu'à la jeunesse. Mais, à mesure que la ville a pris plus d'extension, les jalousies se sont accentuées entre le *Quartier haut*, la *Consigne*, le *Souras* et le *Bordigue*. Elles ont suivi leurs champions sur la tintaine, au grand contentement du public, qui est sûr d'assister à un spectacle intéressant, quand les deux partis tiennent bon jusqu'au dernier coup de lance.

C'est précisément ce qui est arrivé il y a trois ans. Martin, le Gaucher du Bordigue, venait d'avoir raison d'Isoir, dit le Mounard. En face de lui se présente un nommé Chanoine, de la Grande rue haute, un autre gaucher, jeune, maigre, élancé, n'ayant pas la même apparence de force musculaire. La victoire ne semblait pas douteuse. Cependant ceux qui avaient attentivement suivi les joutes depuis le début savaient que c'était un bon jouteur de l'école de l'Espérance. Il avait déjà expédié ses trois concurrents avec une aisance parfaite.

Un premier coup de lance se donne : il ne bronche pas. Trois autres suivent : il ne remue pas davantage. Au cinquième, Martin est ébranlé, pirouette sur lui-même, et des applaudissements frénétiques éclatent de tous les côtés. La lutte se prolonge. Les deux jouteurs surexcités se frappent avec rage. Chanoine brise une lance sur le pavois de son adversaire. L'enthousiasme est à son comble. Mais 7 heures sonnent; la nuit descend, et, après 11 passes, on est obligé de remettre au mardi la continuation de ce magnifique tournoi.

Le lendemain, la foule était compacte sur les deux quais; les gradins improvisés pliaient sous le nombre et sous le poids des spectateurs. Tout ce monde faisait des vœux pour le succès de Chanoine, le jeune et vaillant champion de la ville. La fortune resta encore fidèle au gaucher du Bordigue. qui le renversa au cinquième coup de lance.

L'épreuve n'en était pas moins concluante en faveur du vaincu. Après une lutte pareille, soutenue de part et d'autre avec une adresse égale, les amateurs pouvaient à bon droit fonder sur lui les plus grandes espérances et s'attendre à lui voir remporter le prix l'année suivante.

Que s'est-il passé depuis ? Il y a deux ans il eut à se plaindre d'une organisa-

JOUTEURS CETTOIS

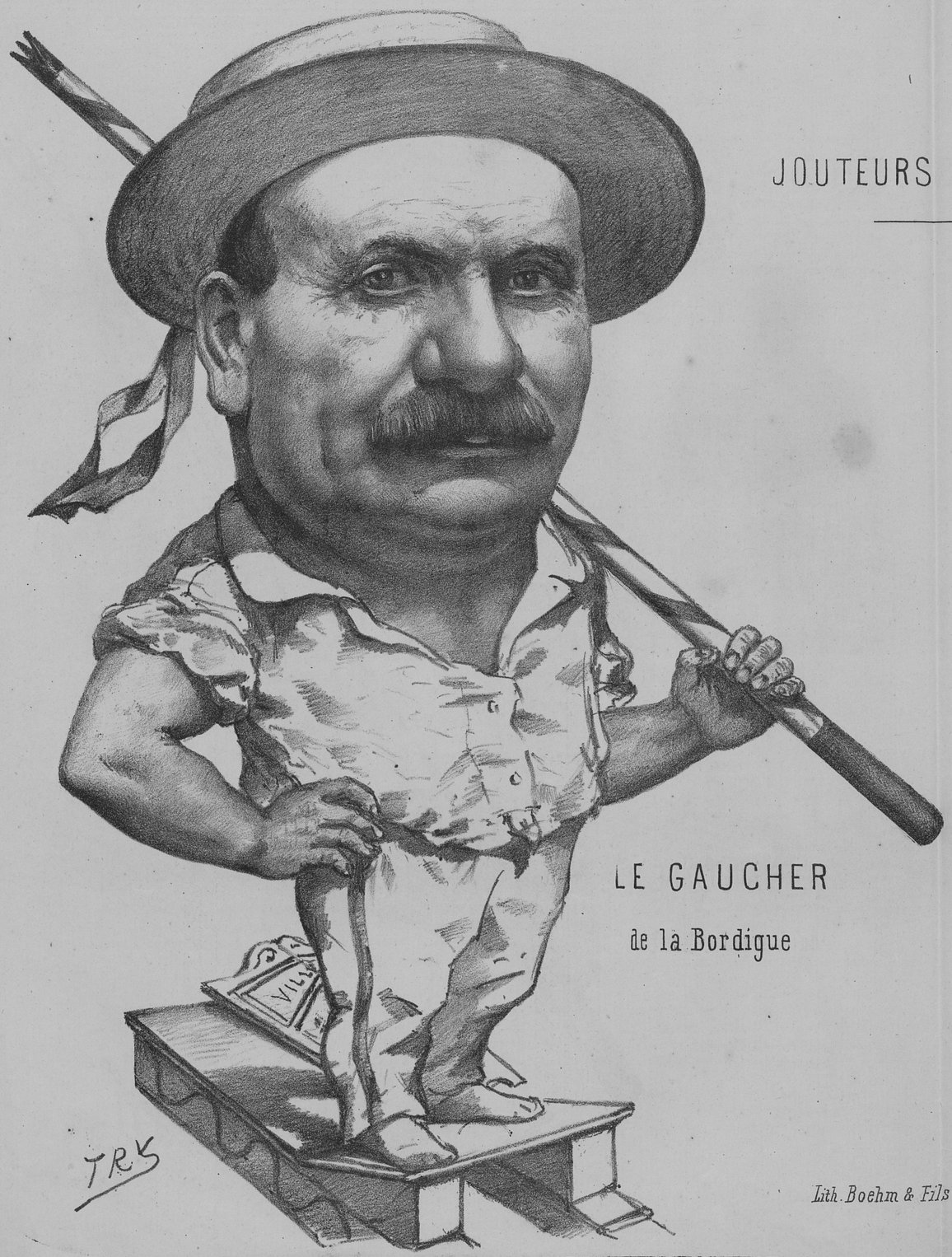

LE GAUCHER

de la Bordigue

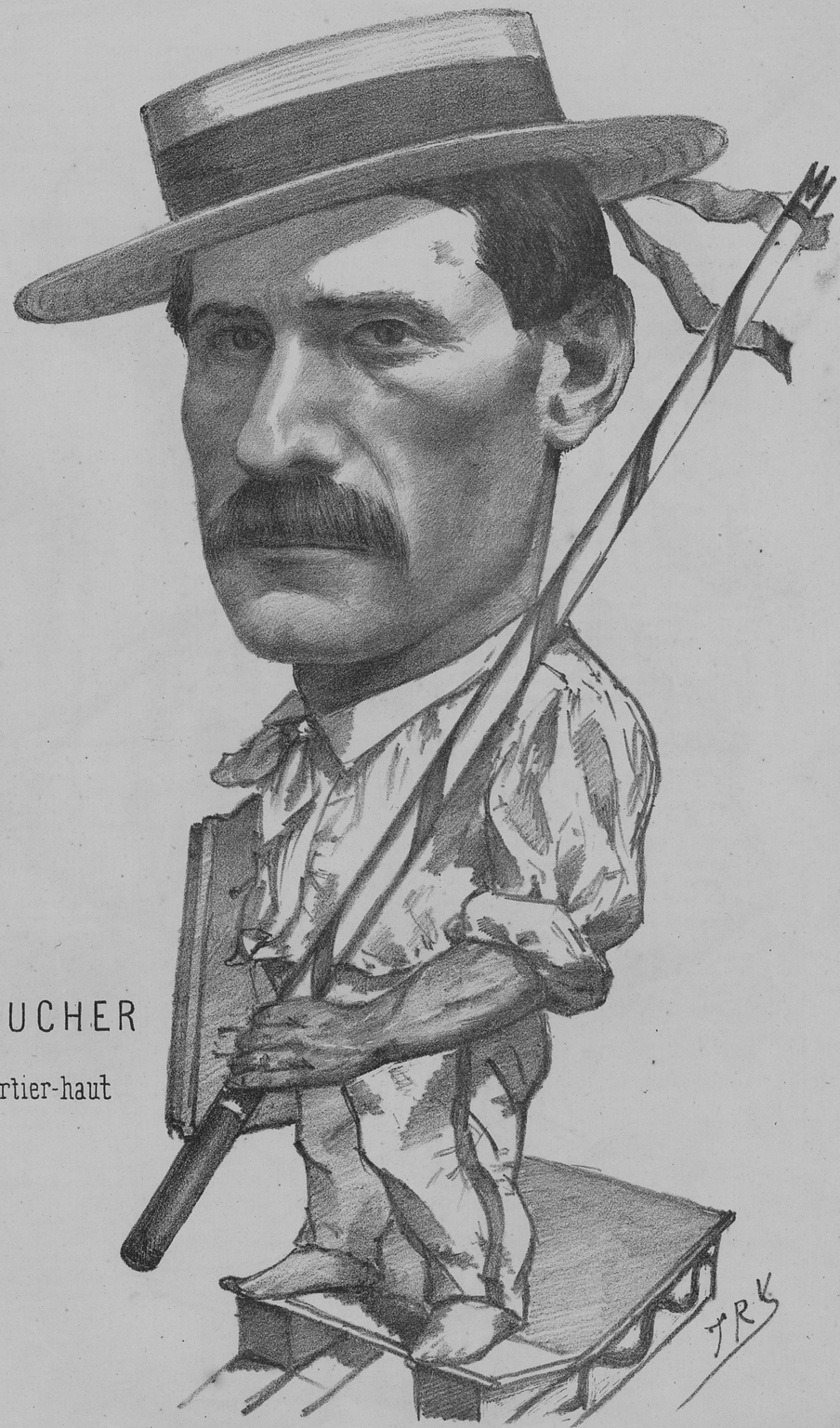

LE GAUCHER

du Quartier-haut

Lith. Boehm & Fils Cette & Montpellier

tion défectueuse, toute à son désavantage, et refusa de jouter. L'année dernière il se déroba sous sa lance. L'impulsion du coup, en l'obligeant à vaciller sans trouver de résistance, lui fit appuyer le pavois sur la tintaine.

Cette année, la mâle chance s'acharnera-t-elle encore après lui ? Nous désirons ardemment le contraire, pour lui d'abord, qui mérite une victoire, et pour ses nombreux partisans qui ont eu le temps, depuis les succès de l'Espérance, de voir sécher les lauriers du quartier haut. C'est à Chanoine que revient l'honneur de les rajeunir. TRA.

NOTICE

Des Costumes historiques des jouteurs Cettois

Depuis les premières joutes qui, en 1666, inaugurèrent la fondation du Port de Cette jusques à nos jours, les costumes des jouteurs ont subi de nombreuses transformations. Nous avons choisi, pour notre supplément, ceux qui offrent le plus de diversité et nous paraissent avoir le mieux marqué les différentes époques auxquelles les joutes furent le plus en honneur. Nous regrettons de n'avoir pas pu trouver place pour l'uniforme qui fut porté en 1754 et celui que l'on adopta à une époque beaucoup plus récente, en 1861. Le premier était blanc et garni de riches dentelles, dans le genre de notre premier costume, le second, tout le monde se le rappelle, c'était la petite veste drap noir et le chapeau noir que sa forme cylindrique et sa hauteur démesurée avaient fait appeler tuyau de poële. Nous nous proposons de donner, à part, ces deux costumes. Jadis, comme à notre époque, les couleurs rouges et bleues des pavois et des lances indiquaient le camp auquel appartenait le jouteur. Sous Louis XVIII la couleur du nœud de l'écharpe marquait cette distinction. Le nœud blanc était porté par les jeunes gens et le bleu par les mariés. Depuis la fondation des joutes les troupes se divisaient en deux camps, celui de la jeunesse et des mariés. Aujourd'hui, c'est le sort qui décide ces adversaires, et jeunes gens et mariés se trouvent communément sur la même tintaine. Le souvenir de ceux qui se sont fait remarquer par leur force et leur adresse et dont les noms encore respectés sont connus des Cettois, témoignent de l'amour que nos ancêtres apportaient dans ces combats courtois et chevaleresques. Nous croyons être agréables à nos lecteurs en mentionnant ici les noms qui y ont acquis une certaine célébrité.

De 1730 à 1800.

Barthélémy Aubenque dit le *terrible*, Jean Borme, Henry Massé, Pierre Audran, Jean Richard, J. Maillé, Vincent Juge, Pascal Mignot, Benoît Pichan, Jean Roustan, Pierre Calas, Pierre Durand, Jean Peyret, Th. Goudard, Jean Granier, Georges Gouny, Sannier dit *Sans-quartier*.

De 1800 à nos jours

Crespy le gaucher dit *Closquet*, Jean et Jacques Sauvaire, Fernet Jean dit *Jean dé Catola*, Molle dit *Chicho*, Benezech dit la *Victoire*, François Pioch, Bas le capitaine, Mazel Noël, Barthélémy Braud, Félieu, Granier dit le *Cosaque*, Goudal dit *Liberté*, Matet, Bravet, Benjamin Audran, Pierre Marquès, Antoine Marquès, Sébastien Girard, Antoine Cayla, Jean Pierre Chanoine, Espinasse, Vaquié, Louis et Jacques Chave, Sabatier Louis, Charles Victor, Mourgues père, Bénezech dit *lou Nègre*, Bittornet, Boudet dit *Pierrotte*, Pontic Jacques dit le *Vétéran*, Pierre Molle dé Jeanna, Chanoine Alex., Charles Pascal dit *Guingué*, Sauvaire Antoine dit *Chiinguet*, Crespy Jean dit *Pinou*, Sauvaire Jean dit *lou Rey*, Louis Boudet dit *d'aou Cantaïdé*, Boudet dit *lou Cés*, Boudet dit la *Peuéya*, Martin le gaucher, Martin Jacques, Martin Joseph dit l'*Amour*, Pascal Charles dit *Champagne*, Sauvaire Joseph, Marqués Barthélémy dit *Grand Tambour*, Jacques dit le *grand Campagnié*, Audibert dit l'*Espérance*, Chanoine le gaucher, Chanoine Alexandre, Pascal dit la *Coulette*, Mazel dit le *Matelot*, Lacroix, Esprit Prompt dit le *Moninge*, Isoird Louis dit *Mounard*, Isoird Alex. dit *Catola*, Isoird dit *grand Jean*.

Notre prochain numéro réparera les omissions, dans le cas ou nous aurions oublié quelques noms célèbres. TRY.

SELMA

Par Hippolyte TICHY.

—

L'abondance des matières de notre dernier numéro nous a empêché, bien à regret, de saluer, comme elle le mérite, la première œuvre littéraire de M. H. TICHY. Nous sommes heureux aujourd'hui de mentionner dans notre publication le succès du livre de notre compatriote et ami. Ce volume se divise en deux parties. La première contient des poésies sous le titre de *Brises légères* et *Feuilles mortes*, et la seconde un poëme en vers intitulé *Selma*. Nous regrettons beaucoup, vu l'exiguïté de notre revue, de ne pouvoir analyser et apprécier à leur juste valeur les belles et fraîches poésies contenues dans cet ouvrage ni d'en publier quelques fragments. Nous remarquons en outre, avec le plus grand plaisir, que l'éditeur parisien AMYOT a fait les honneurs d'un tirage de luxe à ce volume. C'est de bon augure pour la nouvelle œuvre, qui se trouve en ce moment sous presse sous le titre de « *Ebauches réalistes* et *Yvonne* (poëme) ». Nous espérons que les amateurs de saine littérature voudront posséder dans un rayon de leur bibliothèque cet ouvrage d'une bonne moralité. Le bienveillant accueil qu'il a reçu à Paris dans le monde littéraire lui vaut à lui seul cette haute recommandation.

DICTIONNAIRE ABRACADÉMIQUE
DE CETTE ILLUSTRÉ
L.

L. Il n'y a pas que les Anglais qui se *paient l'L.*

Lait. Chez une nourrice le beau, c'est le *lait*.

Laminoir. Victor Cochinat.

Landes. Dans ce département, il y a du *Mont de Marsan* avec des échasses.

Langouste. Crustacé fort goûté du Cettois, car il *Langouste* souvent.

Landwehr. Ainsi que le roi Dagobert, les allemands mettent de temps à autre leur culotte à *Landwehr*.

Las. Avez-vous entendu dire qu'il était *las Karr*, d'écrire dans le Figaro ?

Lest. Les voyageurs qui ont les départements de l'*Est à miner*, prétendent qu'il y a beaucoup de gens dans l'*Est pris de vin*.

Liasse. De billets de banque, oui ; sinon *pas liasse*.

Licence. Les employés de régie ont trop de *licences* vis-à-vis des négociants ; pourquoi ne leur donnerait-on pas un *congé*, qui, certes, leur est bien *acquis ?* nous le leur accorderons, mais *pass avant* les fêtes.

Ligne. La ligne droite (soit *Sarah Bernhardt*), est le plus court chemin d'un point à un autre.

Livide. Un mari le devient lorsqu'il trouve son *lit vide*.

Loir. Petit quadrupède rongeur ; le *Loir est Cher* à Blois.

Lustre. Ceux qui ont trente ans, *6 lustres*.

(*A suivre*). TRO.

PALAIS DES SINGES
Tous les soirs
Grande Représentation.

Le Gérant responsable : TRA

Cette et Montpellier. — Typ. Boehm et Fils.

PROGRAMME

DES

FÊTES & RÉGATES

de la VILLE de CETTE

DES 27, 28, 29 AOUT 1876.

RÉGATES

Courses à la voile

Yachts de 8 mètres 50 à 11 mètres de longueur.

4e classe (guidon rouge et blanc).

1. prix : Une médaille d'or offerte par le ministre de la marine et des colonies, et 500 fr. offerts par le Conseil municipal.

2. prix : Une médaille d'argent offerte par la Société nautique et 100 fr. offerts par la Compagnie de navigation mixte.

Yachts de 7 à 8 mètres 49.

3e classe (guidon rouge).

1. prix : Une médaille d'or offerte par le Cercle du commerce et 300 fr. offerts par la Société nautique.

2. prix : Une médaille d'argent offerte par le yacht Club de France et 100 fr. offerts par la Compagnie Valéry frères et fils.

3. prix : Une médaille en vermeil offerte par la Société nautique.

Yachts de 5 mètres 50 à 6 m. 99.

2e classe (guidon blanc).

1. prix : Une médaille d'or offerte par le Cercle de la Renaissance et 200 fr. offerts par la Compagnie A. et L. Fraissinet fils.

2. prix : Une médaille d'argent et 80 fr. offerts par la Société nautique.

3. prix : Une médaille d'argent offerte par la même Société.

Yachts de 5 mètres 49 et au-dessous

1re classe (guidon bleu).

1. prix : Une médaille en vermeil offerte par le yacht Club de France et 150 fr. offerts par la Société des Transports maritimes à vapeur.

2. prix : Une médaille d'argent offerte par le yacht Club de France et 60 fr. offerts par le Cercle de la Renaissance.

3. prix : Une médaille d'argent offerte par la Société nautique.

Bateaux de pêche.

1re série. Bateaux bœufs.

1. prix : Une médaille d'argent offerte par le Ministre de la marine et 100 fr. offerts par la Société nautique.

2. prix : 50 fr. offerts par la même Société.

2e série. Bateaux catalans et bateaux dits Mourres de porc.

1. prix : Une médaille d'argent offerte par le Ministre de la marine et 80 fr. offerts par la Société nautique.

2. prix : 40 fr. offerts par la même Société.

3e série. Bateaux dits Gallitos.

1. prix : Une médaille en bronze offerte par le yacht Club de France et 60 fr. offerts par la Société nautique.

2. prix : 30 fr. offerts par la même Société.

Courses à la rame.

Sans limite de rameurs.

(1re série (guidon bleu) :

Gigs, péniches et embarcations du même genre

dont la largeur est *inférieure au 9e de la longueur.*

Prix unique : Une médaille d'or et 150 fr. offerts par la Société nautique.

2e série (guidon blanc):

Yoles, baleinières et autres embarcations du même genre

dont la largeur est *supérieure au 9e de la longueur.*

1. prix : Une médaille d'or offerte par le Cercle du Commerce et 150 fr. offerts par la Société nautique.

2. prix : Une médaille d'argent et 75 fr. offerts par la même Société.

3e série (guidon rouge):

Avec limite de rameurs.

Canots de 6 rameurs et au-dessus.

1. prix : Une médaille d'or et 120 fr. offerts par la Société nautique.

2. prix : Une médaille d'argent et 60 fr. offerts par la même Société.

4e série (guidon rouge et blanc) :

Canots au-dessous de 6 rameurs.

1. prix : Une médaille vermeil et 100 fr. offerts par la Société nautique.

2. prix : Une médaille d'argent et 50 fr. offerts par la même Société.

5e série :

Nacelles montées par deux rameurs, hommes ou femmes.

1. prix : 80 fr. offerts par la Société nautique.

2. prix : 40 fr. offerts par la Société nautique.

6e série :

Périssoires.

1 prix : 50 f. offerts par la Société nautique.

2 prix : 25 fr. id.

Programme de la fête de Cette.

Samedi, 26 août.

Grandes salves d'artillerie au coucher du soleil.

Ouverture de la foire.

Grande retraite aux flambeaux par la musique du 17e de ligne.

Dimanche, 27 août.

1re Journée.

Salves d'artillerie au lever du soleil. Les édifices publics et les navires ancrés dans le port seront pavoisés aux couleurs nationales.

A 9 heures et demie du matin : distribution de pain aux indigents.

A 10 heures : cortége des jouteurs.

A 2 heures de l'après-midi : grandes joutes sur le canal.

Un pavois et une lance d'honneur seront le prix du vainqueur.

Après les joutes :

Course à la Bigue dite *Lou Capelet*, course à la nage.

Le prix de chacune des courses est une montre en argent.

A 8 heures du soir : illumination des édifices publics et des quais; concert sur le canal par l'excellente musique du 17e.

Lundi, 28 août.

2e Journée.

A 2 heures de l'après-midi : reprise des joutes pour les défis particuliers.

A 8 heures du soir : illumination et grande fête vénitienne.

Les embarcations illuminées seront seules admises à la fête.

Un grand et magnifique feu d'artifice sera tiré par les soins de M. X... sur le quai de la Consigne.

Mardi, 29 août.

3e Journée.

A 2 heures de l'après-midi : régates à la voile et à l'aviron.

Des prix très-importants seront distribués aux vainqueurs.

Pendant les régates : courses au cuvier et au baquet dans le vieux port.

1er prix 30 fr.
2e prix 20 fr.

A 8 heures du soir : grande retraite aux flambeaux, par la musique du 17e.

Clôture de la fête.